

Les travaux exigeraient la solution préalable de deux problèmes importants, dont l'un d'ordre géographique. Situé dans l'État de Bihar, le barrage monderait une partie du territoire au profit du Bengale occidental; dans une région à population dense, il nécessiterait le déplacement d'un grand nombre d'habitants. En effet les 27 milles carrés qui seraient submergés étaient habités par quelque 14,000 personnes, réparties en une centaine de villages. Il s'agissait pour la plupart de Santals dont l'établissement dans la vallée remontait à des temps immémoriaux, ce qui n'est pas peu dire en Inde. Ils ne pouvaient, cela va de soi, envisager avec enthousiasme la perspective de se faire déraciner de leur pays ancestral et condamner à un avenir incertain.

La sagesse et la bonne volonté des gouvernements de Bihar et du Bengale occidental ont permis de résoudre cette question d'emplacement. Une série de conférences entre les deux États a abouti, au printemps 1949, à une entente en vertu de laquelle ceux qui devraient évacuer la zone du bassin de captation auraient la faculté d'accepter une indemnité en argent pour leur lopin de terre ou de s'établir dans une région, rationnellement aménagée, où le sol serait amendé et bien irrigué. Bien qu'il ait coûté deux fois plus que la réquisition des terres du bassin de captation, ce choix a eu pour résultat heureux la bonne volonté de tous dans l'évacuation de la vallée. L'accord a été conçu en outre de façon que le Bihar ne considère pas le barrage comme un parasite fixé à son sol. Le barrage alimente un canal d'irrigation creusé à l'intention des cultivateurs du Bihar.

Financement de l'entreprise

Le second problème, général celui-là, consistait dans le financement de l'entreprise, ce qui n'est pas une mince affaire, quand il s'agit d'aménager le bassin d'un cours d'eau. De toute façon, le Gouvernement indien allait bientôt inaugurer son plan quinquennal de développement économique, où tenaient une grande place les projets tendant à intensifier la production agricole. Convaincu de la valeur du projet de Mayurakshi, il consentit à prêter au Bengale occidental l'argent nécessaire à la réalisation de l'entreprise. En juin 1951, le président de l'Inde, M. Rajandra Prasad, posa la première pierre du barrage. Huit mois plus tard, on procédait à la première coulée de ciment. Les travaux se sont poursuivis par la suite.

Le transfert provisoire de la responsabilité financière à l'autorité fédérale n'a résolu le problème que pour le Bengale occidental, et a suscité une nouvelle difficulté au Gouvernement indien. Celui-ci était résolu à utiliser au maximum les ressources du pays pour hausser le niveau de vie; cependant ces ressources ne suffisaient pas à la réalisation intégrale de son plan. S'il affectait au projet de Mayurakshi tous les fonds nécessaires à sa mise en œuvre, il lui faudrait réduire sa contribution aux autres projets dignes d'intérêt. Le Canada avait, il est vrai, fourni pour 15 millions de dollars de blé à l'Inde en vertu du Plan de Colombo. Conformément à l'entente intervenue entre les deux pays, l'Inde avait cédé ce blé contre des roupies et affecté les sommes ainsi réalisées à un compte spécial appelé fonds de contrepartie. Ce fonds pouvait ensuite être utilisé pour couvrir les dépenses locales de certaines entreprises de développement économique jugées opportunes par les deux gouvernements. Le projet de Mayurakshi étant évidemment de ceux-là, il fut convenu que l'argent servirait à couvrir une partie des dépenses locales de la main-d'œuvre et des matériaux nécessaires à la construction du barrage. Plus tard, le fonds s'augmenta des